

<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article134>



INFOS COVID 10/12/2021

- DIRECTION -

Date de mise en ligne : vendredi 10 décembre 2021

Copyright © Ecole élémentaire Marie Curie de LA VILLE AUX DAMES -

Tous droits réservés

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui, nous avons eu deux classes concernées par un cas COVID.

Dans ce cas, nous appelons les familles pour qu'elles viennent chercher leur enfant au plus vite.

Puis, un mail est envoyé aux familles.

De façon à ce que vous soyez au courant de la procédure, je vous adresse ce mail. Il vous permettra d'anticiper au cas où.

"Madame, Monsieur,

Un cas positif vient d'être déclaré dans la classe de votre enfant (nom de la classe).

Conformément au nouveau protocole, votre enfant pourra revenir à l'école sur présentation d'un résultat de test négatif à partir de (date).

Les tests éligibles sont les tests RT-PCR sur prélèvement nasopharyngé ou salivaire, RT-LAMP ou antigénique sur prélèvement nasopharyngé. Ces tests doivent être réalisés auprès de professionnels.

Les tests sont gratuits pour les mineurs.

â€" > Si le test est positif, l'élève devient un cas confirmé. La famille informe immédiatement la directrice par téléphone école /par mail école sur le temps scolaire, par mail école en dehors du temps scolaire. L'élève devra respecter un isolement de 10 jours.

â€" > Si le test est négatif, l'élève pourra revenir en classe pour suivre les cours sur présentation obligatoire du résultat du test.

L'élève ne peut revenir à l'école que sur présentation du résultat du test.

En l'absence de présentation du test, la suspension de l'accueil est maintenue pour la durée de 7 jours.

Les informations détaillées sont sur le site de l'école."

Je remercie les parents qui aujourd'hui encore ont fait preuve de réactivité.

Je vous souhaite un bon week-end.

Cordialement,

Anne-Marie SAINT-JEAN